

Procédure de qualification Fleuriste CFC

Guide

Domaines de qualification travaux pratiques et connaissances professionnelles à l'usage des responsables de la formation professionnelle et des experts

Version 11 – Janvier 2021



Table des matières

1	Aperçu	3
1.1	Domaines de qualification	3
1.1.1	Travaux pratiques	3
1.1.2	Connaissances professionnelles	3
2	Organisation de la procédure de qualification	4
2.1	Travaux pratiques	4
2.1.1	Généralités	4
2.1.2	Déroulement	4
2.1.3	Données d'examen pour les compositions florales	4
2.2	Connaissances professionnelles	5
2.2.1	Examen écrit	5
2.2.2	Examen oral	5
2.2.3	Travaux interdisciplinaires	6
3	Evaluation	7
3.1	Evaluation des travaux pratiques	7
3.1.1	Généralités	7
3.2	Echelle des notes travaux pratiques	9
3.2.1	Exemple de calcul, travaux pratiques et fiche de note auxiliaire	9
3.2.2	Aperçu du calcul de la note globale travaux pratiques	10
3.2.3	Exemple fiche de travail, travaux pratiques	11
3.2.4	Exemple de fiche et catalogue d'évaluation	12
3.2.5	Exemple de fiche d'évaluation local travail	13
3.3	Evaluation connaissances professionnelles	13
3.3.1	Généralités	13
3.3.2	Examen écrit	14
3.3.3	Examen oral	14



1 Aperçu

Si les effets actuels du Covid-19 persistent, ceux-ci ont certainement un impact important sur la mise en œuvre de la procédure de qualification dans le cadre de l'enseignement professionnel de base. Néanmoins, l'objectif est de permettre à tous les apprenants de l'enseignement professionnel de base d'obtenir leur diplôme à l'été 2021.

Pour des informations et des antécédents fondamentaux et détaillés, nous nous référons aux dispositions et mesures de protection actuelles de l'OFSP et du SEFRI à l'adresse suivante: Actualité (taskforce2020.ch)

Pour plus d'informations sur notre industrie, consulte notre site: Formation professionnelle initiale (florist.ch) **Domaines de qualification**

1.1.1 Travaux pratiques

Durée 8 heures, avec l'objectif général art floral. Elaboration de neuf compositions florales dont sept sont imposées et deux sont libres.

Les positions d'examen englobent les objectifs particuliers suivants :

Position 1: Bases culturelles

Position 2: Création florale

Position 3 : Matériel auxiliaire décoratif

Position 4 : Matériel auxiliaire technique

Position 5 : Organisation du travail et Protection de l'environnement

Position 6 : Techniques et procédures de travail

1.1.2 Connaissances professionnelles

Durée 4 heures

Position 1: Vente (compte double) - oral

Position 2: Art floral (compte double) – examen écrit et/ou oral

Position 3: Botanique – examen écrit et /ou oral

Position 4 : Création – examen écrit et /ou oral



2 Organisation de la procédure de qualification

2.1 Travaux pratiques

2.1.1 Généralités

L'Association Suisse des Fleuristes définit la quantité de travaux libres ou imposés et transmet ces données à la commission suisse de procédure de qualification. Ces informations sont destinées aux commissions de procédure de qualification régionales qui sont tenues de les respecter.

Les commissions régionales de procédure de qualification élaborent et préparent les travaux, les fiches d'évaluation et les catalogues de critères pour les compositions florales.

L'ASF met une fiche explicative à disposition de la commission suisse de procédure de qualification.

Le formulaire de notes pour la procédure de qualification « Fleuristes CFC » peut être téléchargé sur www.qv.berufsbildung.ch. Ce formulaire doit être rempli, il est officiel.

Cette façon de procéder devrait assurer un déroulement des examens aussi unitaire que possible, dans toute la Suisse.

2.1.2 Déroulement

L'examen pratique dure 8 heures.

Il est recommandé d'organiser l'examen pratique sur une seule journée, respectivement sur deux demi-journées.

Lors de l'évaluation des travaux, les noms des candidats ne doivent pas être visibles ou connus, ils sont remplacés par des codes.

2.1.3 Données d'examen pour les compositions florales

Les travaux pratiques d'examen doivent être planifiés de manière que les six objectifs particuliers à examiner et les différentes techniques de travail (lier, piquer, planter et autres) puissent être mis en pratique.



Les travaux d'examen devraient couvrir le plus de domaines possibles en matière d'art floral, ce qui veut dire qu'ils devraient tenir compte de la grande diversité des exigences professionnelles.

- Chaque composition florale doit couvrir au minimum quatre objectifs particuliers.
- Chaque objectif particulier doit être examiné quatre fois au moins.

2.2 Connaissances professionnelles

2.2.1 Examen écrit

Botanique

Les données de l'examen écrit se basent sur les objectifs particuliers de l'école professionnelle.

Art floral, botanique et création : travail interdisciplinaire

Avec le travail interdisciplinaire, les domaines ne sont plus examinés séparément. La réalité quotidienne exige des professionnels un savoir multiple, donc interdisciplinaire et le travail interdisciplinaire tient compte de cette réalité (voir 2.2.3).

Les candidats travaillent sur la base d'un exemple. Pour ce travail, ils disposent de 120 minutes.

Un groupe de travail composé d'enseignants des écoles professionnelles et d'experts de la pratique élaborent, chaque fois, les données d'examen. Le CSFO (Centre Suisse Service de la formation et Orientation professionnelle) coordonne l'élaboration, il est responsable de l'impression et de la distribution.

2.2.2 Examen oral

Vente

Dans le domaine de la vente, des situations de vente tirées du quotidien sont interprétées et examinées par le biais de jeux de rôles. Cet examen dure 40 minutes. A cette fin, les responsables de la procédure de qualification aménagent un espace de vente de fleurs.

La grille d'évaluation pour les jeux de rôles comprend les différents objectifs particuliers ainsi que les compétences méthodologiques, elle est mise au point par les experts. Les questions concrètes à propos du jeu de rôle sont formulées par les experts avant la procédure de qualification.



Entretien professionnel

Pour débuter l'entretien professionnel une question relative au travail interdisciplinaire du candidat est posée. Puis, un exemple issu du même domaine de thème est présenté aux experts. Il donne au candidat la possibilité de répondre avec compétence professionnelle aux questions concernant l'exemple utilisé.

Le candidat dispose de 20 minutes pour sa préparation à l'entretien professionnel. Il se prépare pour cet entretien à l'aide de son travail écrit et d'un exemple correspondant au même domaine de thèmes.

Après le temps de préparation du candidat, deux experts procèdent à l'entretien professionnel et l'évaluent. Durée de l'entretien 20 minutes.

Un groupe de travail formé d'enseignants des écoles professionnelles et d'experts élabore les travaux interdisciplinaires ainsi que les documents d'évaluation. Le CSFO coordonne l'élaboration et répond de l'impression et de la distribution.

2.2.3 Travaux interdisciplinaires

Organisation et déroulement

Partie I

Deux à trois mois avant l'examen, les candidats choisissent un travail parmi les domaines suivants :

- Composition florale usuelle
- Composition florale festive
- Décor dans un espace

Partie II

Deux mois avant la procédure de qualification, les candidats communiquent, par écrit à la commission d'examen (respectivement au chef expert), le domaine pour lequel ils optent.

Partie III

Le thème à approfondir est attribué au candidat le jour de l'examen.

Partie IV

Un à deux jours après l'examen écrit interdisciplinaire, le candidat est convoqué pour la présentation orale, (voir 2.2.2 entretien professionnel).



3 Evaluation

3.1 Evaluation des travaux pratiques

3.1.1 Généralités

Les objectifs particuliers 1 à 6 de tous les travaux sont évalués par notes de positions entières ou demies allant de 1 à 6. La moyenne de ces notes de positions est arrondie à la première décimale et représente la note pour le domaine de qualification travaux pratiques.

Les objectifs particuliers suivants sont examinés sur les travaux terminés, au moins par deux experts sur une fiche d'évaluation :

Position 1 : Bases culturelles (objectif particulier 1.2.1)

Position 2 : Création florale (objectif particulier 1.2.2)

Position 3 : Matériel auxiliaire décoratif (objectif particulier 1.2.3)

Position 4 : Matériel auxiliaire technique (objectif particulier 1.2.4)

Les objectifs particuliers suivants sont généralement évalués par deux experts sur deux fiches d'évaluation, à l'intérieur du local de travail :

Position 5: Organisation du travail et

Protection de l'environnement (objectif particulier 1.2.5 et 1.2.7)

Position 6: Techniques et procédures de travail (objectif de travail 1.2.6)

Chaque expert juge seul dans le local de travail, afin d'éviter les conversations et les dérangements.

Chaque expert remet sa propre note. Les points sont totalisés et la moyenne qui en résulte donne le nombre de points pour la position.

Les deux groupes d'experts, à l'intérieur et à l'extérieur du local de travail, évaluent de manière autonome. Les fiches d'évaluation (feuilles de notes) ne sont rassemblées que sur le bureau de calcul.

Les groupes d'experts, à l'intérieur du local de travail, ne sont pas autorisés à poser des questions aux candidats.

Les compétences méthodologiques (2.1, 2.6, 2.7) et sociales (3.1, 3.7) sont examinées dans la partie pratique de la procédure de qualification, conformément au plan de formation. De même, les compétences méthodologiques (2.1, 2.2, 2.3, 2.5, 2.6) sont examinées dans la partie théorique.



Les objectifs particuliers 1 à 6 de tous les travaux sont évalués par notes de positions entières ou demies allant de 1 à 6. La moyenne de ces notes de positions est arrondie à la première décimale et représente la note pour le domaine de qualification travaux pratiques.

Les objectifs particuliers suivants sont examinés sur les travaux terminés, par deux experts au moins :

Position 1 : Bases culturelles (objectif particulier 1.2.1)

Position 2 : Création florale (objectif particulier 1.2.2)

Position 3 : Matériel auxiliaire décoratif (objectif particulier 1.2.3)

Position 4 : Matériel auxiliaire technique (objectif particulier 1.2.4)

Les objectifs particuliers suivants sont généralement évalués par 2 experts, à l'intérieur du local de travail :

Position 5: Organisation du travail et

Protection de l'environnement (objectif particulier 1.2.5 et 1.2.7)

Position 6 : Techniques et procédures de travail (objectif de travail 1.2.6)

Afin d'éviter les conversations et les dérangements, chaque expert juge seul dans le local de travail.

Chaque expert remet sa propre note. Les points sont totalisés et la moyenne qui en résulte donne le nombre de points pour la position.

Les deux groupes d'experts, à l'intérieur et à l'extérieur du local de travail, évaluent de manière autonome. Les fiches d'évaluation (feuilles de notes) ne sont rassemblées que sur le bureau de calcul.

Les groupes d'experts, à l'intérieur du local de travail, ne sont pas autorisés à poser des questions aux candidats.

Les compétences méthodologiques (2.1, 2.6, 2.7) et sociales (3.1, 3.7) sont examinées dans la partie pratique de la procédure de qualification, conformément au plan de formation. De même, les compétences méthodologiques (2.1, 2.2, 2.3, 2.5, 2.6) sont examinées dans la partie théorique.

Les différentes compétences sont dûment prises en considération et évaluées dans les données de travail (voir fiches d'évaluation et catalogues d'évaluation des compositions florales et du local de travail).



3.2 Echelle des notes travaux pratiques

60 points sont à utiliser pour l'évaluation des positions/objectifs particuliers.

Ce qui fait que les évaluations seront plus fortement différenciées.

57.0 – 60.0	6
51.0 – 56.5	5.5
45.0 – 50.5	5
39.0 – 44.5	4.5
33.0 – 38.5	4
27.0 – 32.5	3.5
21.0 – 26.5	3
15.0 – 20.5	2.5
9.0 – 14.5	2
3.0 – 8.5	1.5
0 – 2.5	1

3.2.1 Exemple de calcul, travaux pratiques et fiche de note auxiliaire

No. du candidat	Composition florale	Fiche d'éval. CF	Pos. 1 Bases culturelles	Pos. 2 Création florale	Pos. 3 Matériel auxiliaire décoratif	Pos. 4 Matériel auxiliaire technique	Fiche d'éval. LT	Pos. 5 Organisation du travail et protection de l'environnement	Pos. 6 Techniques et procédures de travail
	CF piquée 2 (Contenant recouvert d'écorces)		8	7	6	8		0	0
	CF surprise 1 (Coeur)		8	0	8	8		12	12
	CF liée 2 (Bqt de mariée)		0	5	10	8		12	12
	CF liée 3 (Bqt avec cones)		0	6	8	0		12	12
	CF piquée 1 (Jeté de couronne)		8	10	10	8		0	0
	CF surprise 3 (Poutre en bois)		8	10	7	8		12	12
	CF surprise 2 (Alternatif)		10	10	5	6		0	0
	CF liée 1 (Bqt rond)		8	8	0	8		12	12
	CF libre		10	4	6	6		0	0
Points obtenus			60	60	60	60		60	60
Points maximales			60	60	60	60		60	60
Note			6	6	6	6		6	6



3.2.2 Aperçu du calcul de la note globale travaux pratiques

Calcul note globale « Travaux pratique »				
Position 1	Position 1 Bases culturelles			
Position 2 Création florale		6		
Position 3 Matériel auxiliaire décoratif		6		
Position 4 Matériel auxiliaire technique		6		
Position 5	Organisation du travail et Protection de l'environnement	6		
Position 6	Techniques et procédures de travail	6		
Note globale	6			

10



Temps: 50 minutes

3.2.3 Exemple fiche de travail, travaux pratiques

Donnée d'examen – Procédure de qualification - Fleuristes

Composition florale liée 1

Objectif: -Réalisation d'un bouquet rond.

Critères de création : -Principe de l'ordre : symétrique

-Style de création : décoratif -Disposition des éléments : dispersion

Technique de travail : -Liée

Esquisse : -Sur la feuille ci-jointe, esquisser de face, le bouquet

qui sera réalisé.

-Sur la même feuille définir et expliquer le contraste que l'on retrouve dans ce bouquet.

Direction des tiges : -Radiale (en spirale)

Végétaux à disposition : -Tournesol sonja 10 pces

-Rose jaune 10 pces -Lysianthus crème 10 pces -Achillée jaune 10 pces -Camomille 15 pces -Dahlia blanc 10 pces -Dill jaune 10 pces

-Branche de bouleau 1 lot -Graminée fontaine 10 pces

-Lierre ½ kg

Matériel auxiliaire technique : -Fourni par le candidat

Indications : -Utiliser de tout mais pas obligatoirement toute la

quantité des végétaux.



3.2.4 Exemple de fiche et catalogue d'évaluation

Fiche d'évaluation				
Bouquet rond Temp				
			- r	
Créati	ion florale	Points	Déductions	Points
1	Bases culturelles			
1.1	Esquisse	4		
1.1.1	Forme et contour pas optimaux		-4	
1.2	Explication	4		
1.2.1	Fausse		-4	
1.2.2	Partiellement fausse		-2	
	Total	8		
			- '	
2	Création florale] [
2.1	Disposition des éléments	2		
2.1.1	Disposition pas claire		-2	
2.2	Forme	2		
2.2.1	Contour et profil pas optimaux		-2	
2.3	Couleur	2		
2.3.1	Répartition des couleurs pas équilibrée		-2	
2.4	Personnalité/respect des végétaux	2		
2.4.1	Personnalité des végétaux pas respectée		-2	
	Total	8		
			J [
4] [
4.1	Ligatura	2		
2.1.1	Ligature Ligature trop serrée / trop lâche		-2	
4.2	Direction des tiges	2	-2	
4.2.1	Pas claire		-2	
4.2.1	Propreté générale	4	-2	
4.3.1	Pas propre	4	-4	
4.3.2	Partiellement propre		-2	
4.5.2			-2	
	Total	8	1	

12



3.2.5 Exemple de fiche d'évaluation local travail

Fiche d'évaluation				
Bouq	uet rond	Temps : 45 min		
Local	de travail	Points	Déductions	Points
5 Organisation du travail				
5.1	Autonomie et responsabilité	12		
5.1.1	Place de travail mal organisée, efficacité impossible		-3	
5.1.2	Place de travail pas propre		-2	
5.1.3	Rapport temps/travail pas optimal		-2	
5.1.4	Mauvaise rationalité dans l'utilisation		-2	
5.1.5	Tri des déchets incorrect		-3	
	Total	12		
6	Technique et procédures de travail] [
6.1	Procédures de travail	3		
6.1.1	Chronologie du travail pas logique		-3	
6.2	Manipulation des végétaux/matériaux	3		
4.2.1	Manipulation pas professionnelle		-3	
6.3	Resistance au stress	6		
6.3.1	Candidat dépassé, objectif pas atteint		-3	
6.3.2	Candidat nerveux, travail pas réfléchi		-3	
	Total	12		

3.3 Evaluation connaissances professionnelles

3.3.1 Généralités

Les positions art floral, botanique et création font l'objet d'un examen écrit et/ou oral. Les notes de l'examen écrit et de l'examen oral d'art floral et de création sont additionnées et arrondies à la demie. Les points obtenus en botanique lors du travail interdisciplinaire sont ajoutés à la position 4, botanique par écrit. Les positions 1 et 2 comptent à double pour les connaissances professionnelles.

13



3.3.2 Examen écrit

L'examen écrit comprend des questions concernant les cours de connaissances professionnelles.

Position 3: Botanique 40 minutes (objectifs 1.3.1, 1.3.2, 1.3.3, 1.3.4)

Travaux interdisciplinaires professionnels:

Position 2: Art floral 60 minutes (tous les objectifs)

Position 3: Botanique 20 minutes (objectifs 1.3.4, 1.3.5, 1.3.6, 1.3.7)

Position 4: Création 40 minutes (tous les objectifs)

Les critères d'évaluation dépendent des questions ou données. En position 3 on examine la connaissance des plantes.

3.3.3 Examen oral

L'examen oral englobe :

Vente

Position 1: Vente 40 minutes (tous les objectifs)

Pour la vente, les compétences méthodologiques suivantes sont examinées :

- 2.3 : Stratégies d'information et de communication
- 2.5 : Comportement de vente à l'écoute du client

Pour l'évaluation de la position 1 les experts disposent de grilles d'évaluation.

Entretien professionnel, travaux interdisciplinaires :

Position 2: Art floral 10 minutes (objectifs 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.5)

Position 4 : Création 10 minutes (objectifs 1.4.2)

Durant l'entretien professionnel, les compétences méthodologiques suivantes sont examinées :

- 2.1 : Technique de travail et résolution de problèmes
- 2.2 : Approche et action interdisciplinaires axées sur le processus
- 2.6 : Approche et action créatives

Les critères d'évaluation pour l'entretien professionnel dépendent du domaine choisi.



Approuvé

par la CSDPQ fleuristes CFC et AFP à la séance du 18 septembre 2020

La présidente : Andrea Müller